

Baccalauréat

Enseignement de l'éducation physique et à la santé



Enseignement ÉPS primaire

Familiarisation, assistantat et enseignement de l'éducation physique

EDU 1104 – 3 crédits

**GUIDE DE STAGE POUR STAGIAIRES, ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS ASSOCIÉS ET
SUPERVISEURE OU SUPERVISEUR**

2024-2025

Université 
de Montréal
et du monde.

EDU 1104

ÉQUIPE DES STAGES

Catherine Joly

Responsable des stages

c.joly@umontreal.ca

514-343-6680

Hayat Issoulaimani

Technicienne en coordination du travail de bureau

hayat.issoulaimani@umontreal.ca

514-343-2276

Guide mis à jour par Cecilia Borges en collaboration avec
Catherine Joly et l'équipe de supervision

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignante associée ou enseignant associé par courriel.

TABLE DES MATIÈRES

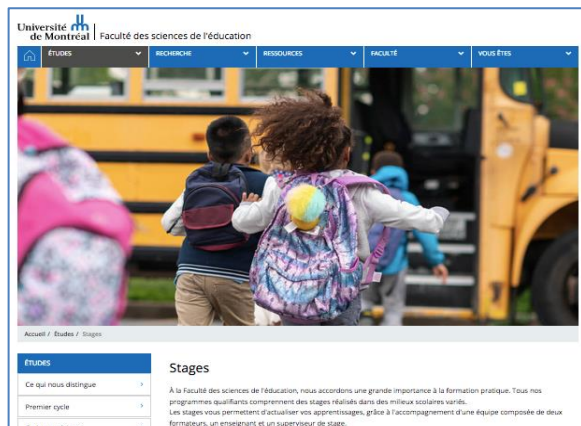
PRÉSENTATION DU STAGE.....	2
FORMULE ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES.....	3
CALENDRIER DE STAGE.....	4
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	5
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	6
DOCUMENTS À REMETTRE PAR L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU ENSEIGNANT ASSOCIÉ	8
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	10

ANNEXES

PISTES POUR 1^{er} CONTACT ET 2 DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL.....	14
PISTES POUR PREMIERS JOURS DE STAGE	15
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE	16
GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE	18
GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE	19
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE.....	23

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignante associée ou enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTES OU

ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Formation des enseignants associés

Accueil / Mes cours / Enseignants associés

[Bienvenue sur la page StudiUM des enseignants associés](#)



Nous sommes très heureux d'inaugurer cette nouvelle plateforme sur laquelle vous trouverez des ressources pertinentes pour vous soutenir dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement. Si vous désirez en savoir plus et échanger avec d'autres enseignants dans le cadre des activités de soutien à l'accompagnement de stagiaires, nous vous invitons à vous inscrire à la formation en communiquant avec le responsable des stages de votre établissement.

Bonne navigation, et au plaisir d'échanger avec vous!

Ariane Provencher, responsable de la formation des enseignants associés

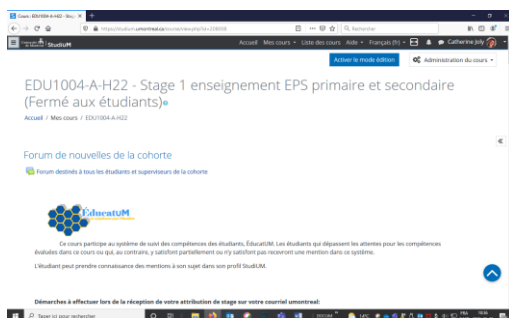
La page StudiUM FC est destinée aux enseignantes ou enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignantes ou enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

<https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procéduier.

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES LA SUPERVISEURE OU LE SUPERVISEUR S



StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseuses ou superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au sigle de stage de chaque étudiant, comme les modalités du stage, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

<https://studium.umontreal.ca/>

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce stage a pour but d'initier les stagiaires aux diverses fonctions de l'éducateur physique à l'école primaire ainsi que de favoriser le développement de leur propre identité professionnelle.

Il n'autorise pas la prise en charge dès le début du stage, mais permet au stagiaire une intégration progressive en milieu scolaire et une prise en charge graduelle auprès des élèves et des groupes classe à travers des activités d'observation, d'enseignement-apprentissage, de familiarisation et d'assistantat.

Les séminaires à l'université favorisent une vue d'ensemble de ce processus par la mise en commun des expériences des stagiaires et sont en lien direct avec les observations et les interventions en stage.

IMPORTANT :

L'enseignante associée ou enseignant associé

- EST RESPONSABLE DE SES GROUPES EN TOUT TEMPS;
- DOIT ÊTRE PRÉSENT EN TOUT TEMPS EN GYMNASSE.

FORMULE ET RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES

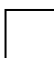
Élément	Spécificités
<p>2 demi-journées d'accueil</p> <p>STAGE : 18 jours</p> <p>SÉMINAIRES : 4 rencontres de 3h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 demi-journées d'accueil (Annexe 1) • Présence à temps plein dans le milieu de stage pendant 18 jours intensifs, selon l'horaire de l'établissement scolaire. • Participation active obligatoire à 4 séminaires selon le calendrier. <p>Rappelons que les séminaires sont des activités obligatoires à évaluation continue.</p>
<p>Toujours en présence de l'enseignante associée ou enseignant associé</p> <p>Volet intégration, observation et assistantat</p> <p>Prise en charge progressive jusqu'à 2/3 d'une tâche complète en ÉPS</p>	<p>La ou le stagiaire et l'enseignante associée ou enseignant associé discutent des attentes respectives et remplissent l'entente de stage (Annexe 3)</p> <p>Observation (Annexes 1 et 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement des groupes; • Comportement d'élèves, climat des classes, élèves à besoins particuliers; • Approches pédagogiques; • Modèles de gestion de classe. <p>Assistantat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration aux différentes tâches de l'enseignant. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant et s'il y a lieu, participation à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres de parents d'élèves, etc.; • Participation à une journée pédagogique s'il y a lieu. <p>Prise en charge progressive jusqu'au 2/3 d'une tâche</p> <p>La formule prévoit de la souplesse dans l'arrimage de la prise en charge. La répartition proposée permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la visite de supervision. (Pages 15 et 16)</p>
<p>Supervision</p> <p>Une visite</p>	<p>Une visite planifiée avec la superviseure ou le superviseur de stage</p> <p>La visite a lieu dans les semaines 3 et 4</p> <p>La visite comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par la ou le stagiaire. • Rencontre de rétroaction en triade avec l'enseignante associée ou enseignant associé ; • Échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action. • Évaluation du stagiaire en tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée.

CALENDRIER DE STAGE

Hiver 2025

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4						1							1	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31							

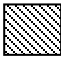
Cours : du 8 janvier au 14 mars 

Semaine d'activités libres : Selon le calendrier de votre milieu

Congé de Pâques : 18 au 21 avril

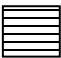
Colloque des finissants : 30 avril


Rencontre préparatoire au stage :
Vendredi le 18 octobre 10h (2h)

Stage: EDU 1104 - 3 cr. 

2 demi-journées d'accueil
et 18 jours : du 24 mars au 16 avril

4 séminaires :

- 17 mars de 12h30 à 15h30 présentiel
- 31 mars de 16h30 à 19h30 à distance 
- 09 avril de 16h30 à 19h30 à distance
- 22 avril de 12h30 à 15h30 présentiel

Dépôt du bilan réflexif: envoi électronique au superviseur le 25 avril avant midi 

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. En contexte scolaire

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école**. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignante associée ou enseignant associé, le secrétariat et le superviseur ou le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée à la superviseure ou le superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
- 1.4. Étant donné que l'entente provinciale signée par les commissions scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un ou une stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de sa commission scolaire ou de son établissement.
- 1.5. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes ([voir le guide Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. En contexte universitaire

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai à la superviseure ou le superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le la superviseure ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le la superviseure ou le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3. **Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation, physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage**. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

IMPORTANT : L'enseignante associée ou enseignant associé est **responsable de ses groupes en tout temps.**

Rôle de l'enseignante associée ou enseignant associé

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec la superviseure ou le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec la superviseure ou le superviseur au début de la période intensive du stage.
- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec la ou le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - superviser sa planification à long terme et quotidienne (sommaire et détaillée): le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - commenter ou annoter les canevas de planification que la ou le stagiaire lui présente 48h avant le pilotage des activités.
- Observer la ou le stagiaire au quotidien et donner des rétroactions de façon régulière.
- Participer activement à la rencontre avec la superviseure ou le superviseur lors de sa visite à l'école.
- Travailler de concert avec la superviseure ou le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- **Utiliser la grille de suivi avec l'étudiant et cibler des progrès et des défis.**
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Rôle de la superviseure ou le superviseur

- Être disponible pour la ou le stagiaire et l'enseignante associée ou enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignante associée ou enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignante associée ou enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.

- Effectuer la visite de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et la ou le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir la ou le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que la ou le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le la superviseure ou le superviseur.
- Soutenir l'enseignante associée ou enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignante associée ou enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.

**DOCUMENTS À REMETTRE PAR
L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU
ENSEIGNANT ASSOCIÉ**

Spécificités

Outils disponibles en format WORD aussi sur StudiUM

Échéance

**** la ou le stagiaire les fournit à son enseignante associée ou enseignant associé.**

<p>Entente de stage Annexe 1</p>	<p>Rédaction de l'entente de stage avec l'enseignante associée ou enseignant associé</p>	<p>Date à déterminer par la superviseure ou le superviseur, par courriel ou papier</p>
<p>Grille d'appréciation de l'implication professionnelle de la stagiaire ou du stagiaire Annexe 2</p>	<p>L'enseignante associée ou enseignant associé complète une grille d'appréciation de l'implication professionnelle de son stagiaire (6 énoncés touchant certaines compétences)</p>	<p>Date à déterminer par la superviseure ou le superviseur, par courriel ou papier</p>
<p>Grille de suivi (Votre stagiaire ou la superviseure ou le superviseur vous fournira la grille)</p>	<p>L'enseignante associée ou enseignant associé et la ou le stagiaire utilisent l'outil de suivi, <u>au minimum 1 grille de suivi doit être fournie au SUP.</u></p>	<p>Présentation au SUP, dates précisées par le SUP, selon les modalités précisées par la superviseure ou le superviseur</p>

<p>Grille d'appréciation fin de stage de l'enseignante associée ou l'enseignant associé</p>	<p>Cette grille d'appréciation de fin de stage permet à l'enseignante associée ou l'enseignant associé de se prononcer <u>sur chaque compétence</u> de son stagiaire en fin de stage.</p> <p>Les commentaires, points forts et pistes de développement sont précieux pour la ou le stagiaire et le la superviseure ou le superviseur de stage.</p>	<p>Pour le dernier séminaire</p> <p>Envoi par courriel institutionnel à la superviseure ou au superviseur et au stagiaire</p> <p><u>(FORMAT PDF)</u></p>
--	--	---

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

(voir détails : Guide d'évaluation compétences_Bac)


Dans le document *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui.

Dans le cadre des stages, les enseignantes ou enseignants associés et la superviseure ou le superviseur apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au guide d'évaluation qui sera fourni par l'étudiant.

Chaque année, **les 13 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Ce tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les quatre stages :

Compétences	Stage 1 (18 jours)	Stage 2 (28 jours)	Stage 3 (28 jours)	Stage 4 (45 jours)
Fondements				
1- Savoirs, culture	1	1	1	1
2- Langue	2	2	2	2
Champ 1 : Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves				
3- Planification	3	3	3	3
4- Pilotage	4	4	4	4
5- Évaluation	5	5	5	5
6- Gestion	6	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7	7
8- Soutenir le plaisir d'apprendre	8	8	8	8
Champ 2 : Compétences à la base du professionnalisme collaboratif				
9- Concertation avec l'équipe pédagogique	9	9	9	9
10- Coopération avec les partenaires	10	10	10	10
Champ 3 : Compétences inhérentes au professionnalisme enseignant				
11- Développement professionnel	11	11	11	11
Compétences transversales				
12- Utilisation des TIC	12	12	12	12
13- Agir responsable, éthique	13	13	13	13

 = compétences non-discriminantes


 = compétences discriminantes



Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement

CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre

CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté

CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession

DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (la superviseure ou le superviseur et enseignante associée ou enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par la ou le stagiaire.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE

Cette répartition permet aux étudiants de s'approprier progressivement la tâche et favoriser des périodes d'enseignement AVANT la visite de supervision.

SEMAINES	L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT EST PRÉSENT.E EN TOUT TEMPS EN GYMNASÉ.
Semaine 1	Observation et assistantat <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire prend les présences en début de séance• La ou le stagiaire assume l'activation de la séance• La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme
Semaine 2 et 3	Coenseignement et enseignement Coenseignement <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire prend les présences en début de séance• La ou le stagiaire assume l'activation de la séance• La ou le stagiaire s'implique pendant le cours et offre de la rétroaction aux élèves de façon constante La ou le stagiaire est responsable de la phase du retour au calme Enseignement Une séance sur deux <ul style="list-style-type: none">• La ou le stagiaire assiste l'enseignante associée ou enseignant associé lors de la première séance de la journée et assume la deuxième séance et ainsi de suite pour le reste de la journée
Semaine 4	2/3 de tâche jusqu'à la prise en charge complète de la tâche d'enseignement

OBSERVATION ET ASSISTANAT

En alternance avec les périodes d'observation, la ou le stagiaire est invité à assumer certaines responsabilités. Il doit entre-autres, **prendre les présences** en début de leçon et **assumer l'activation de la période**. Il est aussi responsable **des transitions** et de **la phase du retour au calme**. Ces responsabilités sont assumées de façon progressive, dès la première semaine de stage.

COENSEIGNEMENT

La ou le stagiaire continue à assumer les responsabilités ci-haut mentionnées auxquelles s'ajoutent d'autres tâches. Ainsi, il **prépare le matériel** nécessaire pour la leçon, **présente des consignes** aux élèves et **co-anime avec l'enseignante associée ou enseignant associé**. Il peut s'occuper d'un petit groupe d'élèves. Il **offre des rétroactions aux élèves de façon constante afin de soutenir les apprentissages**. Il développe ses habiletés de supervision (balayage visuel) et pilotage (guidage) des élèves pendant qu'ils exécutent les activités proposées.

Le **coenseignement** ou *teamteaching* est de plus en plus fréquent dans les écoles au préscolaire primaire où deux enseignants assurent ensemble l'enseignement d'un groupe formé par des élèves venant de deux foyers ou classes. **Il se peut que cela se produise au secondaire**. L'expérience de **coenseignement** est toujours riche et s'avère une expérience collaborative pour plusieurs enseignants et stagiaires au profit de l'apprentissage chez les élèves. Cependant, considérant cette période de formation, il est important de favoriser le développement de l'autonomie chez la ou le stagiaire et permettre à ce dernier de prendre en charge le groupe d'élèves seul afin qu'il puisse créer des liens significatifs avec ceux-ci, s'entraîner à la gestion des apprentissages et de la classe et se préparer à la visite de supervision.

ENSEIGNEMENT

Graduellement, la ou le stagiaire prend en charge des périodes complètes d'enseignement. Il observe attentivement l'enseignante associée ou enseignant associé lors de la première période de la journée et prend en charge la seconde période. Il prépare donc les consignes à donner aux élèves, le matériel dont il aura besoin, ainsi que les rétroactions à faire pendant la séance. Enfin, **il assume l'entière responsabilité de la séance**, autant la planification que le pilotage et la supervision des élèves. La ou le stagiaire participe ainsi à la conception de situations d'apprentissage ou planifie des parties de la séance. Au terme de la séance, il analyse sa prestation d'enseignement à l'aide de l'enseignante associée ou enseignant associé.



PISTES POUR 1^{er} CONTACT ET 2 DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL

Responsabilité	Quand	Comment et quoi
1. Contact initial	Le plus rapidement possible à la suite du placement de stage	<p>Un courriel pourrait précéder un téléphone ou une courte visioconférence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter brièvement et planifier ensemble les dates des 2 demi-journées de rencontres. • S'assurer de la disponibilité de l'EA (calendrier)
2. Rencontre d'accueil (2 demi-journées ou 1 journée complète, selon les disponibilités de chacun)	À la suite du contact initial et, idéalement, avant le 1 ^{er} séminaire (si le placement a pu être fait suffisamment tôt)	<p>Une demi-journée avec l'enseignante associée ou enseignant associé.</p> <p>Une demi-journée en présence des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se présenter davantage de part et d'autre • Discuter des attentes • Discuter des groupes d'élèves, particularités et intervenants impliqués • Explorer le matériel • Visite de l'école / appropriation des lieux • Possible rencontre des collègues et membres de la direction



PISTES POUR PREMIERS JOURS DE STAGE

- ✓ La ou le stagiaire **se familiarise avec son milieu de stage** en recueillant toutes les informations pertinentes sur l'école, sur la clientèle, sur le projet pédagogique de l'école et ses règlements, etc.
- ✓ Il **observe son enseignante associée ou enseignant associé** lors de ses prestations d'enseignement et dans ses tâches connexes.
- ✓ Il **s'informe des contenus à enseigner** pendant le stage et des liens avec les contenus traités par l'enseignante associée ou enseignant associé, avant et après la période de stage.
- ✓ Il **s'informe également des règles et des routines d'organisation des groupes, des procédures de fonctionnement et des modalités de travail des élèves. (La sécurité est au premier plan!)**

La ou le stagiaire est invité à recueillir des informations sur son milieu de stage (école, enseignants, élèves, etc.) et d'en faire une synthèse.

Voici, ci-dessous, quelques pistes d'informations à recueillir :

- les caractéristiques socio-économiques et ethniques des élèves et du personnel;
- les lieux physiques: les principales caractéristiques du milieu, etc.;
- l'éducation physique: installations sportives intérieures et extérieures, un plan du gymnase (en annexe);
- les activités intra murales et parascolaires (culturel, scientifique, sportif, etc.);
- les obligations de l'éducateur physique, à cette école, outre les activités reliées à la prestation de ses cours;
- les premiers soins : politiques et protocoles;
- la description des classes de l'enseignant;
- le code de vie, le projet éducatif, le profil d'études (sport-étude, arts, musique, etc.);
- l'horaire des cours d'éducation physique.



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LA OU LE STAGIAIRE

Cette entente est l'occasion d'échanger et de s'arrêter sur les attentes respectives et de mettre en place des modalités convenables de fonctionnement à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANTE ASSOCIÉE OU ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Contenu des programmes, compétences disciplinaires et moyens d'action pendant la période du stage :

--

Éléments de l'organisation et de la gestion non modifiables et modifiables : règles, routines, procédures et conséquences (déplacements à l'école, tenue vestimentaire, langage, utilisation du matériel, consignes pour le vestiaire, attention aux groupes particuliers, procédures de sécurité, etc.) :

--	--

Autres attentes importantes (horaires, participation à des activités scolaires, tâches connexes, etc.)

--

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Principaux objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité par la ou le stagiaire :

Modalités d'encadrement du stage

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignante associée ou enseignant associé

Date



GRILLE D'APPRÉCIATION DE L'IMPLICATION PROFESSIONNELLE

EDU 1104 – 3 crédits

Stage 1 – Enseignement en ÉPS primaire
À REMETTRE APRÈS UNE SEMAINE DE STAGE

Nom de la ou du stagiaire : _____

Nous voudrions connaître, après une première semaine de stage, votre degré de satisfaction quant à l'implication professionnelle de votre stagiaire dans votre école.

Nous vous invitons à compléter ce petit questionnaire afin que nous puissions ajuster le tir le cas échéant.

Légende : 1-en désaccord, 2- légèrement en désaccord, 3- légèrement d'accord, 4- en accord

Énoncé	Votre évaluation	Commentaires
Communique de façon claire, précise et constructive (Compétence 2)		
Construit des relations positives avec les élèves (Compétence 8)		
Adopte une posture réflexive vis-à-vis de son enseignement de manière à inscrire sa pratique dans une perspective d'amélioration continue . (Compétence 11)		
Communique à l'ère du numérique/ Agit en citoyen éthique à l'ère du numérique (Compétence 12)		
Agit et se comporte de manière respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente. (Compétence 13)		
Connaît et respecte les rôles et les responsabilités des personnes engagées dans la communauté éducative. (Compétence 13)		
Tout autre commentaire :		

Votre nom : _____

Signature : _____

Date : _____



GABARIT DE PLANIFICATION : ÉPS PRIMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre de la situation d'enseignement-apprentissage

Planification élaborée
par :

Ordre d'enseignement

Niveau

Nb de séances

Primaire

1 2 3 4 5 6

Intention pédagogique de
la séance

À la fin de la séance, les élèves seront en mesure de ...

Production attendue

(ce qui est attendu de
l'élève à la fin de la séance)

COMPÉTENCE DISCIPLINAIRE

C1 : Agir dans divers contextes
de pratique d'activités physiques

- Analyser la situation en fonction des exigences du contexte
- Choisir des actions appropriées
- Exécuter des actions selon les exigences de la situation
- Évaluer sa démarche et ses résultats

C2 : Interagir dans divers
contextes de pratique d'activités
physiques

- Collaborer à l'élaboration d'un plan d'action
- Participer à l'exécution du plan d'action
- Évaluer la réalisation du plan d'action

C3 : Adopter un mode de vie
sain et actif

- Analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être
- Planifier une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- S'engager dans une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie
- Établir le bilan de sa démarche

Type(s) d'activité	Moyen(s) d'action

CONTENUS D'APPRENTISSAGE Éléments de la Progression des apprentissages enseignés durant la SAÉ	
Connaissances	
Savoir-faire moteur	
Stratégies (Principes d'action)	
Savoir-être	

Repère(s) culturel(s) significatif(s) Programme , page 269	
--	--

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

1^{ER} TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE PRÉPARATION	Durée :
<ul style="list-style-type: none">• Présenter l'intention pédagogique de la séance• Activer les connaissances (faire émerger les représentations mentales des élèves et questions)• Présenter le déroulement général de la séance <p>Éléments au choix</p> <ul style="list-style-type: none">• Présenter la compétence, l'intention pédagogique, la production attendue et les critères d'évaluation de la SAÉ• Présenter un élément déclencheur, la problématique ou un repère culturel• Échauffement• Règles de sécurité, organisation du plateau et schéma(s)• Etc.	
Matériel requis :	
Détaillez ici :	

2^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE DE RÉALISATION	Durée :
Proposer des activités d'apprentissage liées à l'intention pédagogique de la séance (Progression des apprentissages).	
<ul style="list-style-type: none">• Objectif(s) d'apprentissage de l'activité• Critère(s) de réussite de l'activité• Explication du déroulement et des consignes• Règles de sécurité et organisation du plateau <p>Éléments au choix :</p> <ul style="list-style-type: none">• Défi(s) anticipé(s), solution(s) envisagée(s) et différenciation• Rétroaction anticipée• Questionnement, lien et transfert• Démonstration ou support visuel• Etc.	
Matériel requis :	
Activité d'apprentissage 1 Durée :	
Détaillez ici :	
Intégrez votre schéma ici :	
Activité d'apprentissage 2 Durée :	
Détaillez ici :	
Intégrez votre schéma ici :	
Activité d'apprentissage 3 Durée :	
Détaillez ici :	
Intégrez votre schéma ici :	

3^E TEMPS PÉDAGOGIQUE : PHASE D'INTÉGRATION

Durée :

- Synthèse des apprentissages réalisés (critères de réussite)
- Bilan des réussites et des défis (aider les élèves à s'autoréguler)
- Lien avec le prochain cours, la SAÉ ou transfert

Éléments au choix

- Repère culturel ou tâche à faire à la maison
- Stratégie(s) (questionnement, démonstration(s) commentée(s), analyse vidéo, production...)
- Etc.

Matériel requis :

Détaillez ici :

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,¹ un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)². Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.³
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignante associée ou enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

¹ Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825

* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

² Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

³ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁴

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁵

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁴ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁵ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference_competence-num.pdf
(dimension 1)

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.